

## Jean-Louis Chaton : Sous-chiens, défendons-nous

11 MARS 2010 par ENTRETIEN dans POLITIQUE avec 17 COMMENTAIRES

Jean-Louis Chaton

*Président du CARED*

**Vous avez créé le CARED, pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit et quelle est la mission de cette nouvelle association ?**

Le « Comité Aube pour le respect de l'État de Droit » est une association ayant pour objectif de favoriser, développer et promouvoir toutes actions susceptibles de favoriser le respect de l'État de droit dans le cadre de la défense et de la promotion des valeurs qui font la France.

Ce comité s'est créé en partant du constat que l'état de droit n'était plus respecté en France dans de très nombreux domaines :

- drapeau français remplacé à Toulouse par un drapeau algérien sous les yeux de la police impassible ;
- racisme anti-blancs notamment des rappeurs et des « indigènes de la République » traitant les blancs de « sous-chiens » à la télévision ;
- accueil et aide accordés aux clandestins ;
- discrimination positive ;
- subventionnement par les collectivités locales de la construction de lieux de culte ;
- maintien de zones de non-droit ;
- dispositions favorisant le communautarisme et la charia, hostiles aux valeurs françaises, notamment dans les écoles, les entreprises, les piscines ;
- profanation de lieux de culte...

Nous œuvrons pour que les Français ne puissent plus être menacés, injuriés, discriminés dans leur propre pays sans que les autorités ne réagissent.

Nos actions : interventions auprès des politiques, des médias et des candidats aux élections.

Dans notre département, à l'occasion des élections régionales, les leaders des listes : Alliance écologiste indépendante, Front National et Majorité Présidentielle se sont déclarés entièrement en phase avec les exigences de notre charte en exprimant notamment un profond attachement au respect de l'état de droit.

**Avez-vous l'intention de développer cette initiative en dehors du département de l'Aube ou de nouer des contacts avec des initiatives similaires ?**

Nous espérons effectivement que notre initiative sera relayée dans d'autres départements, comptant à cet effet notamment sur les lecteurs des « 4 Vérités ».

**Quels seraient les trois objectifs que vous fixeriez aux pouvoirs publics pour rétablir l'État de droit ?**

- La suppression des zones de non-droit ;
- La suppression de toutes les pompes aspirantes de l'immigration, notamment de tous les avantages sociaux dont bénéficient les clandestins et la fin des subventions aux organismes qui aident ces clandestins ;
- La suppression des mesures favorisant l'islamisation.

**Vous avez eu quelques difficultés avec le représentant de l'État dans l'Aube, pouvez-vous nous en parler ?**

Le Préfet de l'Aube a eu une réaction épidermique, pensant que nous attaquions son action dans le département. Après nos interventions, dans ses vœux aux forces de sécurité, il a affirmé : « Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de zones de non-droit dans l'Aube. Je suis intransigeant sur ce point, comme sur celui du respect dû aux symboles de la République. Jamais vous ne recevrez d'instructions pour ne pas intervenir face à un trouble avéré à l'ordre public. »